

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : André BERNOS à Jean-Pierre TERUEL
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Patrick MAUNAS à Paule BERGES
Pierre-Félix CAUHAPE à Daniel LACRAMPE
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY
Christophe GUERY à Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

RAPPORT N° 13-171109-URB-

PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

DEBAT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REÇU

Le 17 NOV. 2017

SOUS - PREFECTURE
CANTON Ste MARIE

M. MIRANDE précise que l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme stipule : « un débat a lieu au sein de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale et des conseils municipaux sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionnés à l'article L 151-5, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme ».

Il y a lieu d'engager ces débats en Conseil Communautaire sur les PADD des projets de PLU suivants :

a) PROJET PLU de LOURDIOS-ICHERE

Madame Marthe CLOT, Maire de la commune de LOURDIOS-ICHERE, va procéder à la présentation orale du Projet d'Aménagement et de Développement durables du PLU de sa commune. Un débat s'ensuivra autour des axes stratégiques retenus par la commune.

b) PROJET DE PLU DE SARRANCE

Monsieur Jean Pierre CHOURROUT POURTALET, Maire de la commune de SARRANCE, va procéder à la présentation orale du Projet d'Aménagement et de Développement durables du PLU de sa commune. Un débat s'ensuivra autour des axes stratégiques retenus.

c) PLU D'URDOS

Monsieur Jacques MARQUEZE, Maire de la commune d'URDOS, va procéder à la présentation orale du Projet d'Aménagement et de Développement durables du PLU de sa commune. Un débat s'ensuivra autour des axes stratégiques retenus.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DEBAT** des PADD susvisés.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 17.11.17



Le Président
Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 17 NOV. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE